



République Française
Liberté – Egalité – Fraternité

Mairie d'Aragnouet



AVIS

Le Maire informe la population qu'une réunion publique du conseil aura lieu

Le jeudi 17 décembre à 17 h 30

Au foyer communal de Fabian

- Adoption du compte rendu de la précédente réunion
- Droit de préemption sur les ventes
- Logements et locaux communaux (attribution, renouvellement de bail, modification...)
- Avenant à la convention de prestation de services entre la commune et la SEML Aragnouet Piau Engaly
- Purge du bloc de pierre du chemin rural d'accès au lac de l'Oule : maîtrise d'œuvre, consultation et demande d'aide financière
- Décisions modificatives budgétaires
- Autorisation donnée au Maire pour un transfert budgétaire du budget principal vers le budget location commerciale prévu au budget primitif
- Admission en non-valeur
- Questions diverses

Aragnouet, le 11/12/20.

LE MAIRE,


Jean MOUNIQ.



En raison des mesures sanitaires en vigueur, l'accueil du public est limité à six personnes.